

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL AUX CANDIDATURES POUR LE PRIX GARY GILLAM 2013

TORONTO, 14 janvier 2013 – Le prix Gary Gillam, commandité conjointement par la Caisse Alterna et Central 1, reconnaît et rend hommage à des sociétaires de coopératives de crédit de l'Ontario et de la Colombie-Britannique qui se sont démarqués par des réalisations exemplaires visant à :

- promouvoir la responsabilité sociale et la durabilité au sein des coopératives de crédit; et (ou)
- promouvoir les coopératives de crédit comme option d'investissement socialement responsable.

Jusqu'à deux prix peuvent être présentés chaque année, dont un à un employé et un autre à un bénévole d'une coopérative de crédit. La Caisse Alterna et Central 1 contribuent un total de 2 500 dollars. Cet argent est donné au nom du lauréat à une œuvre charitable, une organisation ou un projet de son choix.

La candidature est réservée à ceux et à celles qui ont cherché à élargir le rôle des coopératives de crédit *au-delà de la philanthropie traditionnelle et de la bonne conscience sociale de l'entreprise*. Le candidat doit être sociétaire d'une coopérative de crédit. Il doit aussi en être administrateur, bénévole, gestionnaire ou employé, actuel ou ancien.

Les mises en candidature doivent nous parvenir d'ici **le 11 mars 2013**. Le comité des prix examinera toutes les mises en candidature et choisira le ou les lauréats. La présentation du prix aura lieu le 26 avril 2013.

Une trousse d'information concernant les mises en candidature se trouve à **alterna.ca**.

À propos de Gary Gillam

Le prix Gary Gillam a été établi pour honorer la mémoire et l'œuvre de Gary H. Gillam. Monsieur Gillam a été directeur, Section juridique, Affaires gouvernementales et administration, de la Credit Union Central of Ontario (maintenant Central 1), de 1982 à 1988. En 1988, il devient chef de la direction de Unicoll Credit Union (maintenant la Caisse Alterna), poste qu'il a occupé jusqu'à sa démission pour des raisons de santé en 1993.

Champion de la responsabilité sociale au sein des coopératives de crédit, Gary Gillam a énergiquement promu le concept de l'investissement social, demandant aux coopératives de crédit et à leurs centrales d'appliquer des critères sociaux autant que financiers à leurs portefeuilles d'investissement. Il a soutenu la mise sur pied de fonds d'emprunt communautaire pour venir en aide à des personnes démunies sur les plans social et économique. Au sein d'Unicoll et de la CUCO, il a institué un bilan social jumelé au bilan financier afin de mesurer la performance sociale de l'organisation.

Le prix Gary Gillam est décerné annuellement depuis 1996.

À propos de Central 1

Central 1 est le principal organe financier central et d'association des coopératives de crédit de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Central 1 représente un système financier au détail polyvalent, axé sur le consommateur, consacré au service de quelque 2,9 millions de membres, et comptant un actif de 86,2 milliards de dollars. Central 1 appartient principalement aux coopératives de crédit membres, dont 44 en C.-B. et 101 en Ontario.

Avec des bureaux à Vancouver, Mississauga et Toronto, Central 1 offre une large gamme de services, notamment la gestion des liquidités, les services bancaires en direct, et les services de paiement.

À propos de la Caisse Alterna

La Caisse Alterna est une coopérative financière polyvalente, axée sur ses sociétaires et la communauté. Elle s'exploite dans la Région de la Capitale nationale et dans la Région du Grand Toronto. Fidèle à son engagement d'appuyer le bien-être de ses sociétaires, ses employés et la collectivité, Alterna offre une vaste gamme de produits et services financiers à plus de 100 000 sociétaires. Pour en savoir plus sur la différence Alterna, rendez-vous à alterna.ca.

Renseignements :

Dorothy Watson
Directrice du développement régional
Central 1 | 905.282.8525
central1.com

Pamela Stewart
VP et chef du marketing
Caisse Alterna | 416.252.5621
alterna.ca